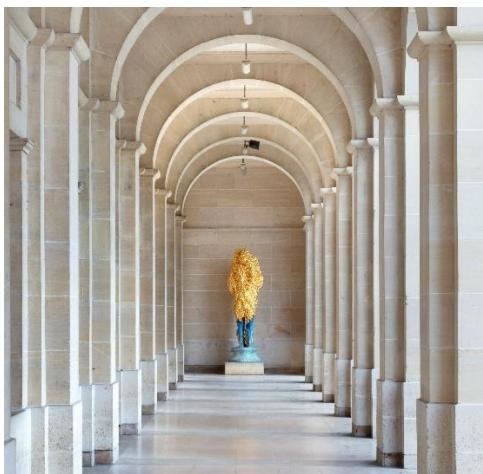


# Avis de publicité préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public et d'exploitation du café

Musée des Beaux-Arts d'Orléans  
· Café Éphémère ·  
Eté 2026



## Contexte

Le Musée des Beaux-Arts d'Orléans, situé à proximité immédiate de la Cathédrale, offre un cadre unique et relève du domaine public de la Ville d'Orléans. Il est l'un des plus grands de France et accueille 75.000 visiteurs par an. Étape incontournable sur les routes du Val de Loire, ce musée labellisé *Musée de France* figure parmi les plus anciennes institutions culturelles françaises.

Plus de 13.000 œuvres sont présentées aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts, dans un parcours chronologique. Les espaces donnent leur place aux collections restaurées et sorties de réserves, dans une scénographie aux couleurs chaleureuses et historiques. Deux cabinets des pastels et quatre cabinets d'arts graphiques ponctuent le parcours afin de présenter par rotation dans des accrochages thématiques les 13.000 dessins et 50.000 estampes. Sa collection permanente, qui couvre la création artistique du XVe au XXe siècle, présente un ensemble exceptionnel de peintures italiennes, flamandes et hollandaises, ainsi qu'un important fonds d'œuvres françaises des XVII et XVIIIe siècles dont un remarquable cabinet des pastels, le deuxième de France après le Louvre. Sculptures, peintures, pastels et arts décoratifs se mêlent au gré des salles du musée.

Le musée des Beaux-Arts organise régulièrement des expositions temporaires et propose de nombreuses conférences, visites, ateliers, projections, concerts, pour tous les publics.

**La présente procédure a pour vocation de confier au titulaire de l'occupation du domaine public communal retenu à l'issue de celle-ci, l'installation et l'exploitation d'un café éphémère du musée des Beaux-Arts durant la période estivale 2026, pour proposer une offre de rafraîchissement, de petite restauration et de détente aux visiteurs.**

Ce café éphémère sera situé sous les arcades et le parvis du musée (Place Sainte-Croix), et éventuellement à l'intérieur du hall, dans la zone à gauche de l'entrée.

Surfaces utilisables (en laissant un accès fluide à l'entrée du musée) :

- Arcades : 88 m<sup>2</sup>
- Parvis du musée : 120 m<sup>2</sup>
- Hall du musée : 22 m<sup>2</sup>

Il constituera un espace de pause aux visiteurs et en contribuera à l'attractivité du Musée et de ses abords.

## Objet de l'avis

Le présent avis de publicité préalable vise à sélectionner un occupant pour l'installation et l'exploitation d'un **café éphémère du musée des Beaux-Arts** durant la période estivale :

**Période d'ouverture : Du 2 mai 2026 au 27 septembre 2026**

**Horaires d'ouverture :**

- Mardi au samedi : 10h – 18h,**
- Jeudi : 10h – 20h,**
- Dimanche : 13h – 18h**

## Offre souhaitée

- Boissons chaudes : café, thé (**dont au moins les six thés des collection Musée des Beaux-Arts**),
- Boissons fraîches : jus, eaux,
- Petite restauration froide. Composition à base de produits bio et en circuit court vivement appréciée.

## Aménagement souhaité

L'occupant devra :

- Installer tables et chaises sous les arcades, le parvis et éventuellement la zone à gauche de l'entrée dans le hall (en respectant un axe d'entrée dans le musée),
- Assurer la propreté et le nettoyage quotidien,
- Respecter les règles d'occupation définies par la Ville d'Orléans,
- Travailler en lien avec la direction du musée, notamment sur le décor et l'esthétique du mobilier,
- Proposer une offre cohérente avec un lieu culturel et muséal.

Possibilité de délimiter clairement sa zone d'installation par un tapis / signalétique / décoration / rideaux (en accord avec la direction du musée).

## Cahier des charges

Le candidat s'engage à :

- Verser une redevance de 5,50 euros par jour d'exploitation,
- Être autonome pour la mise en place et la logistique (possibilité de lave-vaisselle sur place),
- Fournir le matériel et éléments de décoration (en accord avec la direction du musée),
- Nettoyer quotidiennement l'espace occupé,
- Définir clairement la zone d'exploitation via du mobilier,
- Proposer une offre cohérente avec **l'esprit du lieu**,
- Proposer si possible une partie de produits bio et locaux,
- Respecter les normes d'hygiène et sécurité, ainsi que d'accessibilité,
- Gérer les déchets et pratiquer le tri sélectif,
- Être présent sur toute la période définie.

## Composition du dossier de candidature

- Présentation du concept et de l'offre,
- Critères de prix, qualité des produits, engagements environnementaux,
- Moyens mis en œuvre (personnel, matériel...),
- Éléments de décoration et d'aménagement envisagés,
- Attestation d'assurance nécessaire à son activité et notamment une attestation relative à sa responsabilité civile professionnelle,
- Planning prévisionnel d'ouverture,
- Budget estimatif ou modèle économique,
- Sélection sur dossier complet et conforme.

## Modalités de réponse

- Visite préalable sur rendez-vous.
- Date limite de candidature : **28 février 2026**
- Les dossiers de candidature complets sont à transmettre obligatoirement par mail à : **carmen.blin@orleans-metrople.fr**. **Objet du mail** : Candidature Café Éphémère 2026

## Contact – renseignements complémentaires

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires devront formuler leurs demandes, en langue française, par courriel, à l'adresse mail suivante :

**Carmen Blin** · Secrétaire générale des Musées d'Orléans / [carmen.blin@orleans-metrople.fr](mailto:carmen.blin@orleans-metrople.fr)

Il ne sera répondu qu'aux seules questions qui seront parvenues par mail, au plus tard, huit jours francs avant la date limite de remise des projets (date de réception de la demande faisant foi).

## Abandon de cette procédure

La Mairie d'Orléans informe les porteurs de projet qu'elle se réserve le droit de mettre fin à cette procédure, à tout moment, pour tout motif d'intérêt général. Dans cette éventualité, aucune indemnisation ne pourra être allouée aux candidats.